VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Charmant Cottage-Résidence avec Terrains Spacieux et Embellissements.

No 3611 RUE CARONDELET,

Entre les rues Foucher et Amélie.

Succession de Frank Emmett.

No 70,799—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 septembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 août 1903 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le charmant cottage en bois élevé sur un lot No 3611 rue Carondelet, retiré du trottoir, élevé très haut de terre et contenant de vastes galeries sur la façade, sur le côté et dans le fond, vestibules, salons, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, six chambres à coucher, deux chambres à bain et toutes facilités modernes. La maison est richement tapissée et décorée. Le terrain est divisé en jardin, pelouses et allées. Les terrains sont tracés en paysage, jardin, pelouse et promenades. Le tout est clôturé, comme une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Foucher, Baronne et Amélie. Ladite portion de terre mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur le côté vers la rue Foucher de cent quarante sept pieds, neuf pouces, sur cent quarante sept pieds, sept pouces sur la ligne de côté vers la rue Amélie, sur une largeur dans le fond de quatre vingt dix pieds de tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance devant être représentée par des billets en 1, 2 et 3 ans de crédit spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix de la vente. L'acte devant contenir toutes les clauses usuelles. 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, aux frais de l'acquéreur.

8 août—9 16 23 30—sept 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Au plus haut enchérisseur.

VENTE EN PARTAGE

De propriétés de choix, de commerce et de Placement.

Le magasin à quatre étages, avec façade en granit, No 316 rue Carondelet entre les rues Gravier et Union.

A proximité de la grande amélioration qui se fait dans le voisinage.

Un placement de promesse et de stabilité.

La résidence double subetantielle en briques, à deux étages, Nos 743 et 745 rue Julie, à l'encoignure N.-E. de la rue Carondelet.

Mary Jane MacRae, curatrice de la mineure Madeline Hope MacRae vs Mattie Winans Smith, femme de Reginald William Presspriche et als.

No 70,982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 27 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 juillet 1903 et signé le 22 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La propriété commerciale de choix, No 316 rue Carondelet, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Union, Gravier et St Charles. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 21ème jour d'avril 1832, et annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet, la même mesure en largeur dans le fond, par une profondeur de 94 pieds 8 1/4 pouces et un quart de pouce suivant ligne qui le divise du lot No 4, et 94 pieds 10 pouces et 5/8 de pouces sur le côté de la rue Union, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à quatre étages avec une massive façade en granit lui donnant une apparence de permanence qu'aucun autre matériel ne possède en vue des grandes améliorations maintenant en voie d'achèvement dans le voisinage. Cette propriété est un des meilleurs placements qui se puisse trouver. Sujette au bail ci-dessus expirant le 30 septembre 1904.

2° La bâtisse substantielle double en briques à deux étages Nos 743 et 745 rue Julie à l'encoignure N.-E. de la rue Carondelet dans le Premier District de cette Ville dans l'îlet borné par les rues Julie, Girod, Carondelet et St Charles contenant de chaque côté, 3 chambres, vestibule, chambre à bain, offices, galeries, citerne, hangar etc. le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par Julius Koch, architecte, une copie en croquis duquel plan est annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant Bussière Rouen, notaire le 6 septembre 1886 et mesurant après ledit plan 43 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur 96 pieds de profondeur et façade sur la rue Carondelet et, entre lignes parallèles ensemble avec l'usage d'une allée de quatre pieds de largeur dans le fond en commun avec ledit lot et d'autres. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Julie ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

La propriété est en bon état, bien louée et est à proximité des marchés, écoles, églises et n'est à quelques minutes de marche du centre des affaires, toujours bien louée et c'est un placement désirable. Sujette au bail au taux de $900 par an expirant le 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Pour le 1/4 d'intérêt en numéraire un tiers en plus comptant et la balance en 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, ledit paiement différé devant être garanti par des billets séparés et égaux devant être représentés par des billets des mêmes pour satisfaire les intérêts des parties portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acquéreur devant assurer les améliorations sur l'ancienne propriété jusqu'au montant de son crédit, payer les taxes d'Etat et de transférer les polices d'assurance au porteur des billets ou à l'ordre du vendeur. Le vendeur se réservant le droit de résilier la vente sans notification 5 jours après le défaut de payer les intérêts ou taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Chas. A. Rutherford, notaire aux frais des acquéreurs.

J. H. Ward McCaleb, avocat pour la plaignante.

21 juillet—21 août 2 9 16 23 30

Succession de Victor Dielmschneider

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 71,222—Division A — Attendu que Joseph Schneider a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victor Dielmschneider décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — A. Dreyfous, avocat.

8 août—9 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 923 rue Salcedo, entre les rues St-Philippe et Dumaine.

American Homestead Company vs Maurice Chagnard

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 70,317 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No municipal 413 borné par les rues Salcedo, Lopez, St Philippe et Dumaine, ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Salcedo, la même mesure dans le fond, sur soixante et onze pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe et soixante treize pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Dumaine, laquelle dite portion de terre est composée du tout du lot original No 16 et une partie du lot original No 17 contigu au lot No 16, et lesdits lots 16 et 17 sont chacun tracés sur un plan fait par L. H. Pilié, ancien voyer de ville, le 17 janvier 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville, et aussi sur un plan de C. G. dal'Isle, architecte, daté le 1er mai 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Henry Ch'apella, avocat pour la plaignante.

1er août—1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District,

Portant le numéro municipal 3009 rue Perdido, entre les rues Salcedo et Gayoso.

The People's Homestead Association vs William Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Salcedo, Gravier et Gayoso, lequel lot est désigné par le numéro trois de l'îlet No 638, sur un croquis annexé à un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire public, le 7 octobre 1899, conformément auquel ledit lot mesurant vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 25 juil—25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant les Nos Municipaux 1921 et 1923 rue Annette, entre les rues Prieur et Johnson

The People's Homestead Association vs Mme Desire Harrison, femme de April Monro et April Monro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,060—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annette, Prieur (autrefois Joséphine), St Antoine et Johnson (autrefois Céleste), lequel lot est désigné par le No 17, et mesure trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, le tout d'après un certain devis fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, daté le 27 août 1894 et annexé à un acte de vente pardevant Théodore G. Spitzfaden, daté le 23 novembre 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 24 juil—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand îlet de terre de valeur dans le Septième District.

Fidelity and Deposit Company of Maryland vs Octave A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1903 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Leonidas, Palm et Stroehlitz, désigné comme l'îlet No 575, ledit îlet No 575 mesurant trois cents pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de trois cents pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

P. M. Milner, avocat pour la plaignante. 10 juil—10 17 24 31—août 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 204 rue Broadway entre les rues Elizabeth et Ferdinand

Teutonia Loan and Building Company vs Joshua Parker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le sixième district de cette ville, dans cette partie communément appelée Faubourg de l'Enseignement dans la paroisse Jefferson, et mesurant 50 pieds de front sur 200 pieds de profondeur, ledit lot est désigné par le No 26 borné par les rues Broadway, Elizabeth et Ferdinand et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles conformément à un plan dûment fait par L. Surgi, sous date du 28 décembre 1844.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante. 24 juil—24 31 31—août 7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Lots dans le Septième District.

SUCCESSION DE JULES LAPENE.

No 26,797—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, — Albert Paul, Encanteur — Bureau 727 rue Commune — JEUDI le 3 septembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant en congé, daté le 27 juillet 1903, dans l'affaire de la succession de Jules Lapène, il sera vendu à l'enchère publique—

1 Quatorze lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'îlet 1783 borné par les rues Abundance, Agriculture, Bourbon et Touro. Dix desdits lots faisant face à la rue Touro, deux à la rue Agriculture et deux à la rue Abondance. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

2° Vingt lots de terre dans le même district dans l'îlet No 1926 borné par les rues Trésor, Bourbon, Abondance et Touro, formant presque le tout du dit îlet, exceptant deux lots à l'angle des rues Trésor et Touro. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

3° Neuf lots dans le même district, dans l'îlet 1970 borné par les rues Touro, Français, Bénédice et Trésor, constituant toute la façade sur la rue Trésor. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

4° Huit lots, dans le même district dans l'îlet 1969, borné par les rues Touro, Trésor, Bourbon et Bénédice tous faisant face à la rue Trésor. Voyez le plan à la bourse pour renseignements complets.

5° Sept lots dans l'îlet 1715, borné par l'avenue Maigny, les rues Bourbon, Agriculture et Touro, faisant face aux rues Bourbon et Agriculture. Voyez le plan à la Bourse pour dimensions complètes.

6° La moitié indivis d'intérêt dans le lot un à dix dans l'îlet 1502, borné par les rues Annette, Hope, Law et St Antoine faisant face aux rues Hope, Annette et St Antoine.

7° Un certain triangle, No 1717, borné par l'avenue Maigny, les rues Industrie et St Antoine, mesurant 84 pieds 7 pouces et 5 lignes à la rue St Antoine, 190 pieds à l'avenue Maigny et 170 pieds 7 pouces et 1 ligne à la rue Industrie.

8° Un certain lot dans le Septième District, îlet 308 323, borné par les rues Mobile, Cambronne, Dante et Sycamore, mesurant 51 pieds 6 pouces sur un parcelage 27 pieds de largeur, courant de la rue Sycamore à la rue Mobile, sur une profondeur de 150 pieds 1 pouce.

9° Une certaine langue de terre dans le septième district, îlet borné par les rues Joliet, Cambronne, Sycamore et Mobile, dans l'îlet 307 324, autrefois îlet 129 et appelée une langue dans 129 mesurant 5 pieds sur la rue Sycamore, la même à la rue Dixième sur 350 pieds sur une allée ou 650 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred Zenge, notaire. Le 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

2 août—2 9 16 23 30—sep 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRAYANTE SITUATION

Trois Lots de Valeur

A l'encoignure des rues Audubon et Esther.

Près du Parc Audubon

Succession de Joseph Alien Antrim.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune — JEUDI, le 27 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Jerr St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D daté le 22 juillet 1903 rendu sur application de la COMMERCIAL TRUST AND SAVINGS BANK, administrateur dans l'affaire de la succession de Joseph Alien Antrim, Dossier No 70,976 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet 48 lequel est borné par les rues Audubon, Esther, Walnut et Anne formant l'encoignure des rues Audubon et Esther, et mesurant quatre-vingt dix pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur entre lignes parallèles et de façade à la rue Esther de 120 pieds.

Ces lots de choix sont admirablement situés dans une section de choix et s'améliorant rapidement à proximité du Parc Audubon et des cars électriques, le terrain a beaucoup d'arbres fruitiers et ombrageux, la rue est pavée en gravois et la banquette pavée en briques.

Termes—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être certifiée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénendo" et les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1903.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles T. Soniat, notaire un dépôt de 10 1/0 sera exigé au moment de l'adjudication.

Merrick & Lewis, avocats

26 juil—26 août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages,

Nos 1608-1610 rue Gasquet.

SUCCESSION DE BERNARD BORIE

No 40,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, — MARDI le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, date le 10 juillet 1903, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Bernard Borie, il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances de ces, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet Robertson, les avenues Claiborne et Tulane (autrefois rue Commune) désigné par le No 11 sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 6 juin 1903 et annexé pour référence à l'inventaire plus dans ces procédures, par James Simeon notaire le 2me jour de juin 1903 d'après ce que dit plan le dit lot commence à une distance de soixante trois pieds dix pouces de l'encoignure des rues Gasquet et Robertson et mesurant vingt neuf pieds et sept lignes de face à la rue Gasquet sur une première profondeur de trente deux pieds sur la ligne vers la rue Robertson, de là sur une ligne oblique trois pieds deux pouces et trois lignes de la une deuxième profondeur de soixante dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes cent vingt pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue Claiborne, trente pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée commune ouvrant sur la rue Gasquet et mesurant trois pieds sept pouces et six lignes de largeur sur une profondeur d'environ 38 pieds.

Les bâtisses et améliorations sur ledit lot décrit portant les numéros municipaux 1608 et 1610 rue Gasquet, et consistant en une maison double en bois à deux étages contenant quatre chambres et escalier dans le vestibule de chaque côté et une bâtisse à deux étages pour cuisine dans le fond. Cette propriété est bien située près du marché Claiborne et du centre commercial toujours occupée et rapportant de belles revenus.

Conditions. Une moitié en plus comptant et la balance s'il y en a, devant être représentée par un billet ou des billets de l'acquéreur, payable en un et deux ans après date avec intérêt pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles et nécessaires de sécurité, les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur. Lacte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Siméon, notaire un dépôt de 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

18 juil—18 19 26—août 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

—DE—

FIDORVILLE FOY.

No 70,038 — Division B. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété encoignure Conti et Remparts Nos 1039 1043 rue Conti, et la propriété adjoignante Nos 1031-1033 rue Conti.

MO. AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment inscrit en cette ville, en vertu d'un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20 juillet 1903 signé par l'honorable John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, agissant pour l'Honorable Frederick D. King, juge de la dite Cour Division B, maintenant absent en congé, lequel dite ordre confirme l'ordre de vendre en date du 21 juin 1903, précédemment rendu dans cette affaire vendra à l'enchère publique le LUNDI 24 août 1903, à midi, à la salle ventes de Spear & Kaufher No 802 rue Perdido dans le premier district de cette ville les propriétés immeubles suivantes, à savoir:—

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le même district de cette ville, dans l'îlet No 95, borné par les rues Remparts, Conti, Bourgogne et St Louis lequel dit lot ou portion de terre forme l'encoignure des rues Remparts et Conti, et est désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage et croquis fait le 14 juillet 1903 par D. E. Seghers arpenteur en cette ville et mesure conformément audit croquis en mesure américaine 62 pieds et 1 pouces de face à la rue Conti, par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à ladite rue des Remparts, entre lignes parallèles.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le même District et lieu que la propriété ci-dessus premièrement décrite du côté nord-est de la rue Conti, entre les rues Remparts et Bourgogne désigné par la lettre B, sur le certificat d'arpentage et croquis de Seghers, arpenteur, et mesurant conformément au susdit croquis en mesure américaine 36 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à ladite rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit d'un an et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes autres clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur jusqu'à paiement final des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux vendeurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets, les acquéreurs en plus du montant du prix de l'adjudication devront rembourser les primes d'assurance pour les termes non expirés d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues, pour l'année courante 1903, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant du prix de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grime, notaire public, en cette ville aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD
Encanteur

Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la Salle de vente.

Carleton Hunt, avocat.

22 juil—22 28—août 2 9 16 24

Albert Brignoni.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU RECEVEUR.

Lacroix et Lemarie vs Peters Livery Co Ltd. No 71,143—Cour Civile de District, Division E.

PAR ALBERT BRIGNONI Encanteur—Bureau 738 rue Union—MARDI, le 11 août à 11 heures a m., aux écuries No 938 avenue Howard, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté et signé le 5 août 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon George H. Théard, juge de la Division E nominalement absent en congé la propriété ci après décrite à savoir:

Un lot de harnais. Un lot de meubles de bureaux. Le tout d'après inventaire enregistré. Conditions—Comptant.

ALBERT BRIGNONI, Encanteur.

8 août—8 17 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de J. Ward Gurley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,168—Division A—Attendu que Marie Homer Gurley, veuve de J. Ward Gurley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. Ward Gurley, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Saunders et Gurley, avocats.

1 août—1 5 10

Succession de Joseph Creda.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,849 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Paul Bordenave, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Chas J. Théard, avocat.

31 juil—31 août 4 9

Succession de Alexis Hauptmann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,166 — Division E — Attendu que John D. Cooper a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexis Hauptmann, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les 10 jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Geo. W. Eyma, avocat. 1 août—1 7 10

Succession de Carl Kummel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,765 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme H. Kummel, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Jas J. McGoogan, avocat. 7 août—7 11 16

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2018 rue Prytanée.

Entre les rues Joséphine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon.

Près de la rue Espinasde.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres.

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

A l'enchère publique.

In re Succession de Wm Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stile et als.

No 70,891 Consolidé du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 18 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 5 juillet 1903 et signé en Cour ouverte le 5 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites à savoir:

1° Le désirable et productif cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier, contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond, cinq chambres et cabinet dans chaque cour, bains, hangar, citernes etc. plus complètement décrit ci-dessous. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Chartres et Quartier, et mesurant 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Bourbon sur une première profondeur de 90 pieds, faisant une profondeur totale de 130 pieds et 11 pieds et 2 pouces de largeur sur la ligne du fond borné sur le côté vers la rue Hôpital, sur la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Cerasin Vamont et de l'autre côté vers la rue Quartier par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Bernard Dupuy et sur le fond par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Boulogny, à proximité du centre des affaires dans un voisinage bien pavé et populeux. Cette propriété de choix rapporte maintenant un loyer régulier actuel de $360.00 par an.

2° La résidence éligible et briques à deux étages No 1216 rue de Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier contenant galerie sur la façade, vestibule et neuf chambres, hangar, citerne, etc., plus parfaitement plus complètement décrit comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Hôpital, Quartier et Decatur, désigné par le No 10 sur un plan par Commany, voyer Municipalité No 1, le — mai 1845, déposé en l'étude de J. Cavilier, ancien notaire, et mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 105 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Cette résidence commode est à une petite distance de marche du centre des affaires et maintenant louée pour $254.00 par an.

3° La magnifique et spacieuse résidence en bois à deux étages No 1418 rue Bourbon près de la rue Espinasde, contenant galerie en fer ouvragé sur la façade, galerie dans le fond, vestibule, accès et quelques 12 chambres, chambre à bain et chambre au vestibule, cour et allée de côté bien pavées grande citerne et gazeuse, plus complètement décrite comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet ou Portagon borné par les rues Bourbon, Daphine et Espinasde, désigné par la lettre B, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue